

Rezé Mensuel

#160

JUIN-JUILLET-AOÛT 2021



Un été festif pour nous retrouver

faits du mois

Tournoi de foot
IRF en août
P.04

actu mairie

Le dialogue citoyen
dans tous les projets
P.14

actu quartiers

Une microcrèche pour
favoriser l'inclusion
P.24



04



05

N°160

Rezé Mensuel,
le magazine municipal

Edition : Ville de Rezé
(service communication
02 40 84 42 59)

**Direction de la
publication :** Hervé Neau
Codirection :

Hugues Brianceau
Rédaction en chef :
Catherine Le Brigand

Rédaction :
Séverine Garreau,
Thierry Goussin,
Véronique Renaudineau,
Virginie Sombrun

Photos : Thierry Mezerette
et Ludovic Failler

Mise en pages :
agencescoopcommunication
12351 MEP

Impression :
Goubault imprimeur
(La Chapelle-sur-Erdre)

Régie publicitaire :
Offset 5 (02 40 26 59 56)

Tirage : 23 112 exemplaires

Contact : Rezé Mensuel,
Hôtel de ville – BP 159 –
44403 Rezé Cedex
communication@
mairie-reze.fr

Standard mairie :
02 40 84 43 00
www.reze.fr



06



12



14



20

© Urbanmaker



24



25



faits du mois

- 04 En août, le très attendu tournoi de foot IRF
- 05 Élections : mode d'emploi
- 06 Sara et Cynthia, au service de la mobilité des jeunes
- 07 Aéroport : deux consultations en cours

actu mairie

- 08 Un été festif pour nous retrouver
- 10 Du sport à l'air libre !
- 12 Mobilisés pour la tranquillité des habitants
- 14 Le dialogue citoyen dans tous les projets
- 19 PLUm : les habitants consultés
- 19 Nouvelles lignes de tram
- 20 Le Château en passe de se transformer
- 22 Observer et prendre soin de la nature, de nous

actu quartiers

- 24 Méli Mélo se réinvente
- 25 Les Ateliers du Landas montent en compétence

magazine

- 26 Sortir

expression

- 28 Les groupes politiques

pratique

- 30 Vie quotidienne

Retrouvailles

Chères Rezéennes, chers Rezéens,

Il est des éditos que l'on écrit à l'approche des fêtes, des vœux ou des vacances d'été. Celui-ci, plus d'un an après le premier confinement et la pandémie qui ont vu restreindre nos vies communes, revêt des airs de respiration et de retrouvailles. Les espoirs suscités par la vaccination massive doivent nous permettre de regarder vers l'avenir à l'approche des beaux jours. Le centre de vaccination de la Trocardière, que nous appelons de nos vœux, va dans ce sens. L'élargissement des conditions de vaccination, notamment aux plus jeunes, aussi.

Les mois qui s'ouvrent à nous doivent être marqués par le dialogue. Un an de mandat vient de s'écouler et l'équipe municipale s'est pleinement investie des dossiers du territoire. L'allègement des restrictions sanitaires nous permet d'organiser de nouveau des réunions publiques, à l'échelle des sept quartiers de la Ville. Notre engagement de faire du dialogue citoyen la priorité du mandat sera au cœur de ces réunions publiques de juin. Elles seront également retransmises sur le site internet et sur les réseaux sociaux de la Ville. Vous en trouverez le programme dans ce numéro. Nous pourrions également échanger et aborder les différents projets à l'échelle de la ville et de votre quartier.

Enfin, ce *Rezé Mensuel* fait la part belle au programme des festivités qui nous attendent cet été. Dans le respect des règles sanitaires, nous nous y retrouverons en nombre, dans l'esprit de notre ville : la convivialité.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été rempli de sourires.

Hervé Neau
maire de Rezé



Un centre de vaccination à la Trocardière

La Halle de la Trocardière s'est transformée en vaccinodrome. Depuis le 27 avril, les professionnels de santé du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) ont investi les lieux mis à disposition par la Ville. Plus de 1 000 personnes par jour y sont vaccinées en fonction de l'approvisionnement en doses. Le centre est ouvert jusqu'à la fin de l'été, voire cet automne si nécessaire. Il accueille les personnes éligibles à la vaccination du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 18h. Les rendez-vous sont à prendre via le site Doctolib. Les personnes ayant des difficultés peuvent contacter le numéro d'assistance locale dédié.

INFOS – 0 806 000 344 (numéro gratuit accessible de 9h à 18h), doctolib.fr, reze.fr (rubrique Actualités)

En août, le très attendu tournoi de foot IRF



Initialement programmé en mai, l'International Rezé Football (IRF), tournoi réservé à la catégorie U17 (moins de 17 ans), se tiendra samedi 21 et dimanche 22 août au stade Léo-Lagrange. Pour s'adapter au mieux au contexte sanitaire qui limite encore les possibilités de recevoir des clubs étrangers, le tournoi rassemblera des sélections issues de centres de formation professionnels évoluant en Ligue 1 et Ligue 2 et des équipes régionales. Il marquera pour elles la reprise

des compétitions de la saison 2021/2022 tant attendue. Avec la présence de clubs formateurs réputés comme l'AJ Auxerre, le Dijon FCO, le SCO d'Angers ou le FC Nantes notamment, le spectacle sera au rendez-vous. L'occasion de découvrir sur les pelouses rezéennes des joueurs qui feront vraisemblablement, dans les prochaines années, le bonheur des plus grands clubs professionnels de football. Nul doute que les joueurs des clubs amateurs de l'agglomération nantaise ayant l'opportunité de participer au tournoi (USSA Vertou, USJA Carquefou, La Mellinet, FC Rezé) vivront intensément les confrontations sportives avec les clubs professionnels accueillis pendant ces deux jours. Et, si vous souhaitez vivre d'intenses moments de partages festifs et sportifs en rejoignant le comité d'organisation ou en hébergeant des joueurs, écrivez à internationalrezeefoot@gmail.com

Samedi 21 août à partir de 9h, finale dimanche 22 août à 16h. Stade Léo-Lagrange. Gratuit.

INFOS – internationalrezeefoot.com

Régionales et départementales : les modalités de ces élections

Les électeurs se rendront aux urnes les 20 et 27 juin pour désigner leurs conseillers régionaux et départementaux. Un double scrutin rare mais pas inédit requérant des dispositions particulières.

Les dimanches 20 et 27 juin se tiendront les élections départementales et régionales. Organisées tous les six ans, les élections régionales permettent le renouvellement intégral des conseils régionaux selon un scrutin de liste à deux tours. Si elles se tiennent, elles aussi, tous les six ans, le mode de scrutin des élections départementales est différent. Pour renouveler le conseil départemental, chaque canton élit un binôme femme-homme et leurs suppléants. Rezé étant séparée en deux cantons, les électeurs rezéens n'auront donc pas tous les mêmes candidats à élire.

Un double scrutin

Qui dit double scrutin, dit double vote. À quoi vont donc ressembler nos bureaux de vote ? À Rezé, l'option retenue est d'installer les deux bureaux de vote dans la même salle. Les deux scrutins seront distinctement séparés. Une partie du bureau sera dédiée à l'élection des conseillers départementaux, avec le cheminement habituel (table des bulletins de vote, isolement, urne, émargement) puis passage dans un second espace bien identifié pour l'élection des conseillers régionaux (selon le même cheminement).

Et des précautions sanitaires

Le double scrutin et les contraintes sanitaires liées à l'épidémie de la Covid-19 imposent des aménagements dans les bureaux de vote. Certains ne répondant pas aux normes, notamment pour ce qui est des espaces de circulation, des bureaux ont dû être déplacés dans d'autres

sites. C'est le cas pour 22 bureaux sur les 34 que compte Rezé. Attention donc à bien vérifier l'adresse de votre bureau de vote avant de partir voter. Un courrier sera envoyé à chacun des électeurs concernés par ces changements.

Procuration : il est encore temps !

Depuis juin 2020, le vote par procuration est ouvert à tous les électeurs, sans condition. Il n'est donc pas nécessaire de justifier le motif pour lequel il leur est impossible de participer au scrutin. La procuration peut être établie jusqu'au jour du vote, mais dans la pratique, mieux vaut s'y prendre le plus tôt possible, pour tenir compte des délais de traitement. Si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter. Les deux personnes, celle qui donne son mandat et celle qui vote, doivent être inscrites sur les listes électorales dans la même commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Chaque électeur pourra disposer de deux procurations. Une mesure mise en place pour faciliter le vote par procuration dans le contexte sanitaire actuel. Autre nouveauté : la procuration peut désormais être demandée en ligne.

Découvrez les modalités sur reze.fr (rubrique Actualités)

INFOS – Service des formalités administratives : 02 40 84 42 02. Connaître son bureau de vote : reze.fr/elections-connaître-son-bureau-de-vote



Plus de végétarien dans les assiettes des écoliers

Les pratiques alimentaires changent et la Ville souhaite accompagner cette évolution : dahl de lentilles, parmentier végétal, chili végétarien..., des plats sans viande ni poisson sont au menu tous les jours dans les écoles élémentaires Jean-Jaurès, Pauline-Roland, Plancher et Simone-Veil. Depuis le 7 juin, à titre expérimental, les enfants ont le choix entre assiette classique et assiette végétarienne, sauf une fois par semaine où n'est servi que du végétarien conformément à la loi Egalim*. Des plats faits maison le plus possible, tout droit sortis de la cuisine centrale où les équipes se mobilisent pour imaginer de nouvelles recettes avec les mêmes apports nutritionnels qu'un plat traditionnel. Si l'initiative a du succès auprès des enfants, elle sera étendue à toutes les écoles élémentaires à la rentrée.

* Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

INFOS – Direction restauration : 02 51 70 29 20



Aéroport : deux consultations en cours

Depuis le 29 avril, les habitants peuvent s'exprimer sur deux documents ayant pour but de diminuer les nuisances sonores autour de l'aéroport de Nantes-Atlantique : le plan de prévention du bruit dans l'environnement et l'arrêté de restrictions d'exploitation.

La réglementation européenne prévoit que chaque État élabore, pour les aéroports civils dépassant 50 000 mouvements commerciaux annuels, des cartes stratégiques de bruit et un plan d'action intitulé « Plan de prévention du bruit dans l'environnement » (PPBE). Le PPBE vise à prévenir les effets du bruit, à réduire si besoin les niveaux de bruit générés par l'activité aérienne et à préserver la qualité de l'environnement sonore lorsque nécessaire. L'une des actions identifiées dans ce cadre se traduit par l'arrêté de restrictions d'exploitation, qui prévoit le renforcement de l'interdiction de vols des avions les plus bruyants entre 22h et 6h et la mise en œuvre d'un couvre-feu avec interdiction des vols programmés entre minuit et 6h.

« La Ville de Rezé, porteuse des principes de préservation de la santé et de l'environnement, engagée pour une maîtrise raisonnée du trafic de l'aéroport, a émis un avis favorable sur le projet d'arrêté de restrictions d'exploitation, rappelle Claire Guiu, adjointe au maire en charge de l'aménagement, des paysages et de l'écologie. Tout en souhaitant la mise à l'étude sans délai d'une extension des restrictions à la plage 6h-7h, et, d'ici à la fin 2022, d'une étude sur une intensification des restrictions d'exploitation de l'aéroport. Par ailleurs, elle regrette le manque d'ambition du projet de PPBE proposé par l'État. À l'unanimité avec les collectivités et les associations de la commission consultative de l'environnement, elle a émis un avis défavorable



sur ce projet. Elle invite tous les citoyens à consulter l'ensemble des documents présents sur le site web de la consultation et à s'exprimer sur ce dossier. »

La consultation sur le plan de prévention du bruit dans l'environnement est ouverte jusqu'au 29 juin, celle sur l'arrêté de restrictions d'exploitation jusqu'au 29 juillet. Pour y participer, rendez-vous sur le site du ministère de la Transition écologique.

INFOS – consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr

Sara et Cynthia, au service de la mobilité des jeunes



Venue de Séville, Cynthia, âgée de 27 ans, a terminé ses études de sciences politiques et trouvait « utile de travailler dans une mairie dans le cadre de mon parcours et de participer à un projet solidaire ».



À 23 ans, Sara, originaire de Tenerife, va repartir sur un master de commerce international après une licence scientifique. D'où l'intérêt pour elle d'apprendre une nouvelle langue tout en menant « un projet intéressant en aidant les jeunes Rezéens, en leur montrant l'importance de connaître une autre culture ».

Deux jeunes Espagnoles, Sara et Cynthia, rencontrent les Rezéens de 18 à 30 ans qui souhaitent s'engager dans un projet à l'international. Elles sont accueillies, depuis mars, par la mission Relations européennes et internationales (REI) de la Ville dans le cadre du programme European Solidarity Corps. Après avoir suivi des cours de français, Sara et Cynthia participent, aux côtés des professionnels, à l'accompagnement des jeunes qui, comme elles, souhaitent s'engager dans un parcours de mobilité en Europe ou dans un pays partenaire du programme. Elles les aident à découvrir le programme européen, à rédiger leur CV et leur lettre de motivation en anglais, la langue du programme. Depuis que la Ville a obtenu l'agrément European Solidarity Corps, la mission REI et le service jeunesse ont accompagné 90 Rezéens de 18 à 30 ans, parmi lesquels 35 sont partis sur des missions de volontariat dans les domaines de l'environnement, du social, de l'éducation, de la citoyenneté... Les jeunes intéressés sont accueillis sur rendez-vous à la mission REI.

INFOS – Mission Relations européennes et internationales : 06 59 88 08 86, 02 40 84 42 45

Les transports en commun, c'est gratuit le week-end !



Les samedis et dimanches, plus besoin d'acheter un ticket pour voyager en tram, bus, chronobus, busway, navibus, service Proxitan et sur une ligne TER à l'intérieur de la métropole. Les transports en commun sont désormais gratuits le week-end. Une manière d'inviter les habitants à remiser leur voiture au garage. Tout le monde peut en profiter, habitants de la métropole ou non, du vendredi minuit jusqu'au dimanche 23h59. Les 5 000 places dans les parkings-relais sont elles aussi accessibles gratuitement le week-end. Seule la navette aéroport reste payante les samedis et dimanches. Tout comme le service Covoit'Tan pour les non-abonnés Libertan. Et dès le mois de septembre, davantage de transports en commun seront en circulation le week-end pour s'adapter à l'augmentation du nombre de voyageurs. La gratuité le week-end vient s'ajouter à une autre mesure déjà prise par la Métropole : la baisse de 20% des tarifs des abonnements Tan depuis le 1^{er} janvier.

INFOS – Allotan : 02 40 444 444 (du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h30 à 17h30), tan.fr

Les événements annoncés ici sont susceptibles de modifications ou d'annulation en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Festivités

Un été festif pour nous retrouver

Si les précautions sanitaires restent évidemment de mise, cet été sera placé sous le signe des retrouvailles. Retrouvailles avec les artistes, les associations et entre habitants. Des rendez-vous sont proposés aux Rezéens tout l'été, sous l'impulsion de la Ville mobilisée pour soutenir le secteur culturel.



Du 9 au 13 juillet, parc Paul-Allain

Fête nationale : cinq jours de fête !

Cette année, on ne célébrera pas la Fête nationale comme d'habitude puisque le traditionnel feu d'artifice rassemblant près de 4 000 personnes ne peut évidemment pas se tenir en raison des contraintes sanitaires. Mais cela ne nous empêchera pas de nous retrouver pour faire la fête. Non pas une soirée, mais cinq jours ! Une scène sera installée dans le parc Paul-Allain. S'y produiront chaque soir des comédiens, des musiciens ou des DJ. Des artistes locaux, pour la plupart rézéens. Et pour chauffer le public, rien de mieux qu'une mise en bouche en fanfare : tous les soirs, vous pourrez pique-niquer en musique, assis autour de grandes tables. À ne pas manquer également : les ateliers proposés notamment par le service jeunesse dès 16h et la mise en lumière du parc à la fin de la soirée.

Les 30 ans de la médiathèque Diderot

Cette grande fête gratuite, et ouverte à tous les Rézéens, sera également l'occasion de célébrer un bel anniversaire, celui de la médiathèque Diderot qui soufflera ses 30 bougies le 13 juillet. Des animations seront proposées dès le 7 juillet : des visites guidées décalées, une vente aux enchères loufoque et détonante, une braderie de livres XXL, un grand banquet spectacle d'anniversaire...

INFOS – reze.fr (rubriques Actualités et Agenda) et mediatheque.reze.fr

Curioz'été



Tout l'été, le service jeunesse, la direction de la culture, la Maison du développement durable, la direction des solidarités et le centre socioculturel

Château s'associent pour proposer des animations gratuites et ouvertes à tous dans le parc Paul-Allain. Au programme : ateliers et spectacles chaque mercredi et ateliers santé et bien-être chaque vendredi (de 16h à 18h).

INFOS – reze.fr (rubrique Agenda)

À mercredi ?

La Soufflerie vous donne rendez-vous dans les parcs et jardins tous les mercredis à partir de 17h30. Six rencontres gratuites avec à chaque fois : un conte et un concert.

INFOS – lasoufflerie.org

MagmaFusion #2

Le microfestival des cultures urbaines MagmaFusion revient pour une seconde édition. Aux manettes : l'association Magmatika, bien décidée à faire découvrir différentes disciplines artistiques et sportives à travers des démos, spectacles et ateliers gratuits et pour tous les âges. Au menu : musique, danse, roller, skate, dessin, beatbox...

INFOS – magmasso.contact@gmail.com
Facebook (Magmatika), Instagram (magmatika.asso)

Du 7 juillet au 1^{er} septembre, parc Paul-Allain

Du 2 juin au 7 juillet, parcs et jardins

Samedi 3 juillet de 10h à 21h, skatepark et parc Paul-Allain

Samedi 3 juillet de 10h à 20h et dimanche 4 juillet de 10h à 18h, Trentemoult

Les Flâneries de l'été

Annulées en décembre et en mai, les Flâneries auront finalement lieu en été ! Artistes, artisans et créateurs exposeront dans les maisons trentemousines. Animations et spectacles de rue sont également au programme de l'événement organisé par les associations Îles'Liens, Clés et la Maison des magnifiques utopiques.

INFOS – 06 64 91 44 85, ileliens@gmail.com

Des Impromptus sur les marchés

Tel un avant-goût de l'été culturel concocté par la Ville, les compagnies rézéennes se donneront en spectacle sur les marchés durant deux semaines. Huit rendez-vous à ne pas manquer !

INFOS – reze.fr (rubrique Agenda)

Du 23 juin au 3 juillet, marchés

Les Agités d'la cale

Dix ans déjà que les Agités d'la cale animent la Haute-Île le premier week-end de juillet. La soirée s'annonce festive, musicale et gustative, avec le même esprit chaleureux et convivial qui caractérise l'événement. De grandes tablées seront installées tout autour de la scène. Et on pourra profiter d'un concert gratuit avec vue sur la Loire. Réservation obligatoire (jauge limitée à 150 personnes).



INFOS – info@lesagitesdlacale.fr, lesagitesdlacale.fr

Samedi 3 juillet de 19h30 à 22h30, quai de l'Échouage

Transfert

Du 3 juillet au 26 septembre, rue de l'Abbé-Grégoire

Laboratoire artistique planté au milieu d'une friche urbaine, Transfert rouvre ses portes au public, du 3 juillet au 26 septembre, pour sa 4^e saison estivale. Avec chaque semaine des rendez-vous réguliers : de la musique live (concerts et scènes ouvertes) le jeudi, des apéros DJ le vendredi, des cartes blanches à un artiste ou un collectif le samedi, et des marchés, des animations ludiques et des spectacles le dimanche.

INFOS – transfert.co et page 26 (Sortir)

Et aussi...

D'autres manifestations rythmeront cet été : l'exposition sur les fouilles menées ces trente dernières années dans le bourg de Rézé avec le Chronographe, l'International Rézé Football, un nouveau tournoi de volley sur herbe... Pour les jeunes : une soirée au cinéma Saint-Paul, des initiations à la glisse au skatepark, les animations Carrément sport et culture (8-15 ans), les activités proposées par l'Arpej. Et deux tournois : la 20^e édition du Handball'toi (8-16 ans), ainsi qu'un nouveau tournoi de basket 3x3 (10-15 ans). D'autres rendez-vous seront également proposés dans toute la ville notamment par les centres socioculturels.

INFOS – reze.fr (rubrique Agenda) et page 26 (Sortir)

PAROLE AUX ÉLUS

HUGUES BRIANCEAU, adjoint au maire en charge de la culture et de la communication



« Notre objectif : accompagner les habitants tout l'été avec des propositions culturelles diversifiées, accessibles à tous et dans tous les quartiers. De nouveaux événements imaginés avec les associations et artistes locaux seront expérimentés. Pour redonner aux Rézéens le goût de sortir mais aussi pour faire vivre culturellement notre territoire. »

SYLVIE LANDIER, conseillère municipale en charge des événements, des fêtes et de l'animation de la ville



« En ce moment plus que jamais, nous avons besoin de retrouver une ville conviviale et festive. C'est dans cet esprit qu'a été imaginée la Fête nationale, malgré les contraintes sanitaires. Si la situation s'améliore, nous pourrions accueillir davantage d'habitants et peut-être avoir des propositions de restauration sur site. »

DU SPORT À L'AIR LIBRE!



Une fois de temps en temps, toutes les semaines ou tous les jours : c'est vous qui décidez ! La ville compte pas moins de 36 sites en accès libre pour vous permettre de pratiquer votre sport ou d'en essayer d'autres. De quoi entretenir sa forme tout en prenant un bon bol d'air. Retrouvez ici les différents sports que vous pouvez pratiquer librement sans devoir adhérer à un club.

Chaque sport est localisé par sa pastille de couleur sur la carte



Basket



Parcours d'orientation



Volley



Hand



Tennis



Tennis de table



Foot



Skatepark
(BMX, trottinette, skate, roller)



Anneau de roller



Pétanque



Athlétisme
(piste, aire de saut)



Disc-golf



Fitness, musculation



Beach volley, beach tennis, beach soccer (foot sur sable)



Pêche

36 sites

20 activités

Dans tous les quartiers

Accès libre et gratuit*

INFOS - reze.fr (rubrique Pratique / Sports / Pratiquer une activité en accès libre)

* Sous réserve de l'utilisation de l'équipement par une association rezéenne disposant d'un créneau horaire mis à disposition par la Ville

Tranquillité publique

Mobilisés pour la tranquillité des habitants

Jusqu'au 30 juin, les habitants sont invités à donner leur avis sur leur cadre de vie, s'ils s'y sentent en sécurité. Cette enquête est l'occasion de mettre en lumière les services de la tranquillité publique de la Ville. Des hommes et des femmes qui œuvrent au quotidien, en complément de la police nationale, pour le bien vivre ensemble.



Les agents de surveillance de la voie publique rappellent les règles de bien-vivre ensemble.

PAROLE À L'ÉLU

JEAN-CHRISTOPHE FAËS, adjoint au maire en charge de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique



« Les services de la tranquillité publique répondent tous les jours aux problèmes du quotidien des habitants. Des actions complémentaires au travail mené par la police, qui reste l'interlocuteur premier en cas d'urgence. L'enquête en cours sur le cadre de vie nous permettra de mieux cerner les attentes des habitants et viendra alimenter la réflexion qui va s'ouvrir en septembre avec le lancement de la conférence citoyenne. »

Vingt-cinq femmes et hommes travaillent à la direction de la tranquillité publique. Ils sont médiateurs, agents de surveillance de la voie et des espaces publics, agents administratifs. Tous œuvrent aux services des habitants pour le bien-vivre ensemble. À la sortie des écoles, sur les marchés, dans les parcs, sur la voie publique, des agents municipaux sont sur le qui-vive pour la tranquillité de tous. Certains arrêtent les véhicules pour permettre aux enfants de traverser un passage piétons. D'autres sanctionnent le stationnement gênant, vérifient la sécurité des étalages des commerçants ambulants. D'autres encore interviennent sur le terrain pour rappeler les règles du bien-vivre ensemble.

SIGNALEMENTS

À l'accueil de la direction de la tranquillité publique, des agents traitent les remontées des habitants. Pour des nuisances environnementales générées par des entreprises (odeurs, bruits, pollution des ruisseaux), des dépôts sauvages de déchets, ou encore des problèmes liés au voisinage. « Plus de 800 signalements nous sont remontés

chaque année sur des sujets aussi divers qu'un logement insalubre générant des odeurs, la présence de rats dans un jardin, des aboiements répétitifs », donne à titre d'exemples Frédérique Perret, directrice de la tranquillité publique.

MÉDIATION ET PRÉVENTION

En cas de conflit de voisinage, ce sont les médiateurs qui interviennent. « Ils écoutent la parole de chacun, rappellent la loi et tentent de concilier les deux parties. » Présents toute l'année dans les différents quartiers, les six agents repèrent et orientent aussi les personnes isolées ou fragilisées. Ils organisent également des actions de prévention de la délinquance. « Dernièrement, ils sont intervenus dans les écoles pour parler du harcèlement scolaire », ajoute Frédérique Perret. Tous les agents sont à l'écoute des habitants. « Pas seulement les médiateurs. Tous ont de par leurs missions un rôle de prévention et participent au bien-vivre ensemble. »

INFOS – Direction de la tranquillité publique : Les Champs-Saint-Martin, 6, rue François-Marchais, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, 02 51 83 79 00, tranquillitepublique@mairie-reze.fr



Sécurité : à vous la parole !

Vous sentez-vous en sécurité à Rezé ? Cette question est posée à tous les habitants dans une enquête sur le cadre de vie accessible jusqu'au 30 juin. Les réponses recueillies alimenteront une étude sur la sécurité. L'avis des habitants compte. Celui des élus, agents municipaux, partenaires (police, État, Agence départementale de la prévention spécialisée, Nantes Métropole, Éducation nationale, bailleurs sociaux...), collectifs d'habitants aussi. Leurs paroles seront recueillies lors d'entretiens individuels et collectifs. L'étude réalisée sera remise à la conférence citoyenne qui débutera en septembre. Ses membres devront faire des propositions pour améliorer la tranquillité publique et le bien-vivre ensemble à Rezé. Leurs préconisations seront étudiées par les élus.

INFOS – 02 40 84 42 44, reze.fr (rubrique Participez)



FACILE À LIRE

À la Ville de Rezé, des employés sont

chargés de vérifier que tout se passe bien dans la rue. Ils ne remplacent pas la police qui s'occupe des urgences. Il faut faire attention aux personnes qui frappent à la porte pour vendre des produits ou des travaux. La police propose de surveiller les maisons quand les gens partent en vacances.

Cambriolages, démarchage frauduleux : quels sont les bons réflexes ?

Pour éviter d'avoir une mauvaise surprise au retour de vacances ou se prémunir contre les vendeurs en porte-à-porte mal intentionnés, suivez les conseils de Frédéric Guillaume, commandant du commissariat de police de Rezé.

Frédéric Guillaume, commandant du commissariat de police de Rezé, met en garde les habitants contre le démarchage abusif.



DÉMARCHAGE ABUSIF : SOYEZ PRUDENTS !

Faux policiers, faux agents municipaux, faux employés viennent de temps à autre frapper à la porte des habitants et notamment des personnes âgées. Leur but : visiter le domicile pour y dérober des objets de valeur ou faire signer un contrat et repartir avec le paiement. « Avec l'arrivée des beaux jours, des artisans proposent également leurs services aux personnes âgées pour nettoyer leur toiture, leur façade ou effectuer des travaux dans leur jardin, à des tarifs supérieurs à ceux généralement pratiqués, alerte le commandant Guillaume. En aucun cas, il ne faut accepter qu'un artisan intervienne immédiatement, ni laisser des individus entrer chez soi. La vente en porte-à-porte n'est pas interdite, mais elle est réglementée. » La personne se présentant au domicile doit avoir une carte professionnelle. Aucun paiement ne peut être réclamé avant un délai de sept jours suivant la signature d'un contrat. Et le signataire a 14 jours pour se rétracter. « Nous invitons les habitants à ne rien signer, ni payer lors de la première visite et à comparer les prix. En cas de doute sur l'identité du démarcheur, il faut appeler le 17 », rappelle le

commandant du commissariat de police, Frédéric Guillaume.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PARTEZ SEREINS

Avant de partir en vacances, vous avez la possibilité d'en informer la police nationale qui surveillera votre logement lors de patrouilles. « Nous vérifions qu'il n'y a pas d'effraction, ni de signes laissant penser que le domicile est repéré. Par exemple : des pierres posées sur le portail d'une maison, indique le commandant Guillaume. Les passages peuvent avoir lieu le jour comme la nuit. » Environ 400 domiciles sont surveillés toute l'année par la police dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Pour en bénéficier, les habitants doivent se rendre au commissariat de Rezé au moins deux jours avant de partir (8, allée de Touraine, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, 02 55 58 47 50). Le formulaire à renseigner peut être téléchargé en amont sur service-public.fr. Derniers conseils avant de faire vos bagages : fermez les volets de votre logement, ne laissez pas de grosses sommes d'argent ni d'objets de grande valeur, évitez de publier des photos de vos vacances sur les réseaux sociaux.



Hervé Neau et Roland Bouyer (à droite) à la rencontre des habitants sur le marché.

Dialogue citoyen

Le dialogue citoyen dans tous les projets

Rencontres et réunions publiques de quartiers, conférence citoyenne, questionnaire, enquêtes... Les élus veulent dialoguer avec les habitants et les associer aux différents projets.

Pas facile d'aller à la rencontre des habitants avec les contraintes sanitaires en vigueur. Mais pas de quoi décourager la nouvelle équipe municipale qui a décidé de faire du dialogue citoyen son fer de lance.

QUESTIONNAIRE

En mars, les élus ont rencontré les Rezéens dans les quartiers. Pour poursuivre la conversation, un questionnaire a été mis en ligne sur reze.fr. Les habitants peuvent laisser leurs coordonnées. « *Ainsi, dès qu'un atelier ou une réunion sera organisé en lien avec leurs centres d'intérêt, ils seront associés* », explique Dominique Poirout, adjointe au maire en charge de l'animation des quartiers. Les personnes peu à l'aise avec le numérique peuvent retrouver ce questionnaire au centre du *Rezé Mensuel* et le déposer, une fois renseigné, en mairie.

RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS

En juin, les élus donnent rendez-vous aux habitants pour des réunions de quartier (voir dates ci-dessous) lesquelles seront retransmises en direct sur reze.fr. Les Rezéens pourront poser leurs questions

via la page Facebook de la Ville ou par courriel. Il est possible de s'inscrire auprès du service dialogue citoyen pour assister en présentiel à l'une des réunions. « *Cela sera à la fois l'occasion d'échanger avec les habitants, et de leur présenter les actualités de leur quartier, l'évolution des instances de dialogue citoyen et des initiatives citoyennes ou associatives* », ajoute l'élue.

ENQUÊTES EN COURS

Depuis quelques semaines, la Ville donne la parole aux habitants à travers deux enquêtes. Une première sur le cadre de vie dans la ville. Les résultats alimenteront la conférence citoyenne qui s'ouvre en septembre (lire aussi page 12). Une seconde sur le projet éducatif de la Ville. Parents, enfants et jeunes sont invités à faire part de leurs besoins pour bien grandir et vivre ensemble à Rezé. Les enquêtes sont accessibles sur reze.fr jusqu'au 30 juin pour la sécurité et jusqu'au 31 juillet pour le projet éducatif.

INFOS – Service dialogue citoyen : 02 40 84 42 44, dialoguecitoyen@mairie-reze.fr, reze.fr (rubrique Participez)

PAROLE À L'ÉLU

HERVÉ NEAU,
maire



« *Nous nous y étions engagés : le dialogue citoyen sera le fil conducteur de toutes nos actions. Nous associerons les habitants à chaque projet lancé. Nous irons également chercher les plus éloignés et leur donnerons toutes les clés pour leur permettre de s'exprimer. Nos ambitions : être à l'écoute et avoir un dialogue constant et transparent avec tous les habitants.* »



FACILE À LIRE

Les élus de la ville de Rezé demandent

aux habitants les sujets qui les intéressent. Les élus proposent aussi aux habitants de participer à des réunions dans les quartiers et de donner leur avis en répondant à deux enquêtes.

7 quartiers, 7 réunions publiques, de 18h à 20h

- Pont-Rousseau : mercredi 2 juin
- Trentemoult-les Isles : jeudi 3 juin
- Ragon : mardi 8 juin
- Château : vendredi 11 juin
- Rezé-Hôtel de ville : mercredi 16 juin
- La Blordière : mardi 29 juin
- La Houssais : mercredi 30 juin

Le dialogue citoyen,



ça vous intéresse



Service dialogue citoyen
Tél. 02 40 84 42 44
dialoguecitoyen@mairie-reze.fr



Envie de contribuer, d'être informé.e sur les projets concernant votre ville ou votre quartier ? Dites-nous ce qui vous intéresse !

(Vous pouvez cocher  plusieurs cases)

- Urbanisme, aménagement
- Déplacements, mobilités
- Accessibilité
- Enfance, jeunesse, éducation, parentalité
- Prévention, médiation, sécurité
- Environnement (dont végétalisation, espaces verts...)
- Propreté
- Culture, patrimoine
- Sport
- Vie de quartier (fêtes, animations...)
- Développement économique
- Économie sociale et solidaire
- Santé
- Solidarités, intergénérationnel
- Énergies
- Numérique

Autres (précisez) :
.....
.....
.....
.....

Des interrogations, des suggestions :
.....
.....
.....
.....

Laissez-nous vos coordonnées pour pouvoir être recontacté.e !

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Courriel :
Tél :

Vous avez remis vos coordonnées à la Ville de Rezé dans le cadre de la concertation citoyenne. Elles sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Rezé pour vous contacter sur les thématiques que vous avez fléchées. Seule la Ville de Rezé dispose de ces informations. Les données seront conservées pendant deux ans et seront détruites à la suite. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles par courriel à l'adresse dpd@mairie-reze.fr ou par voie postale à l'adresse Mairie de Rezé, place Jean-Baptiste-Daviais, BP159, 44400 REZÉ CEDEX. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) 3, place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

N'hésitez pas
à nous remettre
ce questionnaire :

par voie postale :

Mairie de Rezé, place Jean-Baptiste-Daviais,
BP159, 44400 REZÉ CEDEX,

par courriel : dialoguecitoyen@mairie-reze.fr,

par téléphone : 02 40 84 42 44,

sur reze.fr dans l'espace « Participez ».



Aménagement

Modification du PLUm : les habitants consultés

Le 10 mai, Nantes Métropole a ouvert une concertation préalable à la modification du PLUm (plan local d'urbanisme métropolitain). Les habitants peuvent adresser leurs observations et propositions jusqu'au 3 septembre.

Entré en vigueur en avril 2019, le plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) va être modifié pour la première fois. L'objectif : corriger et actualiser le document fixant les règles de construction dans les 24 communes de la métropole. « La situation sanitaire a fait ressortir la nécessité d'accélérer les transitions vers une ville-nature. Notre ville demandera des modifications qui favorisent ces évolutions nécessaires », précise Claire Guiu, adjointe au maire en charge de l'aménagement, des paysages et de l'écologie.

ARBRES ET PETIT PATRIMOINE À PRÉSERVER

Soucieuse de préserver les poumons verts de son territoire et de conserver des éléments architecturaux emblématiques de l'identité urbaine, la Ville a invité, au mois d'avril, les habitants à recenser les arbres mais aussi le petit patrimoine



Le plan local d'urbanisme métropolitain va être modifié pour la première fois.

(muret en pierres, puits, ancien lavoir...) qu'ils souhaitent voir préserver. La Ville étudie actuellement les 79 propositions formulées par les Rezéens. Celles retenues seront transmises à la Métropole fin juin. L'objectif : que ces arbres et ce petit patrimoine soient protégés dans le cadre de la modification du PLUm.

COMMENT PARTICIPER À LA CONCERTATION ?

Les habitants ont jusqu'au 3 septembre pour indiquer leurs observations ou propositions de modification : sur le

registre disponible à l'hôtel de ville de Rezé, par courrier à Nantes Métropole (à l'attention de Madame la Présidente, Mission planification urbaine, 5, rue Vasco-de-Gama, immeuble Magellan, 44000 Nantes), ou directement en ligne sur le site de Nantes Métropole. Au printemps 2022, le PLUm fera l'objet d'une enquête publique à partir des remarques recueillies lors de cette concertation.

INFOS – metropole.nantes.fr/participer/consultations-reglementaires/concertation-projet

Nouvelles lignes de tram : propositions des élus rezéens retenues

Dans le cadre de la concertation sur la création de lignes (6, 7 et 8) de tramway mise en œuvre par Nantes Métropole, les élus rezéens avaient demandé l'amélioration de l'offre de transport public au plus vite de la zone Atout-Sud et de l'hôtel de ville. De même, ils avaient formulé deux autres requêtes : la réalisation d'un parking P+R, pas à la Petite-Californie comme il l'a été un temps envisagé mais à la Bouvre (Bouguenais) ainsi que la création d'une offre de transport à haute performance sur la route de Pornic.

Message entendu par la Métropole ! Lors du dernier conseil métropolitain en avril, Nantes Métropole a décidé d'engager les études opérationnelles avec un prolongement d'une des deux lignes vers Atout-Sud à l'horizon de leur mise en service. Nantes Métropole confirme aussi la réalisation, au plus tard pour 2026, d'une offre de transport en commun structurante sur la route de Pornic, combinée à un P+R dans le secteur de la Bouvre.

INFOS – dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr

Grand projet

Le Château en passe de se transformer

Création du skatepark, réhabilitation du parc Paul-Allain, rénovation de la résidence allée de Pontchâteau... Petit à petit, le quartier Château se transforme. En ligne de mire : les travaux à venir dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) très attendus par les habitants. Un point d'étape leur est proposé le 17 juin.

EN CHIFFRES

2 950 habitants

18 hectares

1 300 logements
(dont 44 % de logements sociaux)

36 %
des habitants sous le seuil de pauvreté

Au Château, on aspire au changement. Les immeubles construits dans les années 1960 ont vieilli. La pauvreté s'est accrue, et le cadre de vie des habitants s'est progressivement dégradé. « Avec son lot d'incivilités et les problèmes liés au trafic de drogue, rapporte Annie Hervouet, élue de quartier. Le Château a besoin de renouveau. » C'est ce que doit apporter le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) lancé par la Métropole en 2016.

RÉHABILITATION DE LOGEMENTS

Que prévoit le projet de ZAC ? De réhabiliter des logements. « Des travaux ont déjà commencé dans

l'immeuble allée de Pontchâteau (lire encadré). D'autres suivront : allées de Guérande et du Pellerin début 2022. Des opérations menées par les bailleurs sociaux », indique Martine Métayer, conseillère municipale en charge de l'aménagement, de l'espace public et de l'habitat et conseillère métropolitaine. Il y aura également des démolitions et des reconstructions. Vont notamment sortir de terre : une résidence étudiante, des logements adaptés au vieillissement et au handicap. « L'accession à la propriété sera facilitée pour les locataires. Et des logements sociaux seront mis en vente pour attirer de nouveaux habitants dans le quartier. »



Le quartier Château va se métamorphoser dans le cadre du projet de zone d'aménagement concerté (ZAC).

DAVANTAGE DE NATURE

Autre chantier de la ZAC : les espaces publics qui seront revus. « Afin de restaurer la nature, d'intégrer un couloir écologique et de faciliter les déplacements à pied et à vélo », précise Martine Métayer. Il est aussi prévu de redynamiser la place François-Mitterrand. « Elle accueillera un Espace France services pour aider les habitants dans leurs démarches administratives, ajoute l'élue. Des services municipaux y seront relocalisés, comme la petite enfance. » Les premiers travaux sur l'espace public pourraient intervenir dès 2023, les premières démolitions en 2024.

PROJET DE LONGUE HALEINE

Arrivée en juillet dernier, la nouvelle équipe municipale a dû s'approprier le projet. « Nous avons besoin d'y voir clair et de savoir ce qui pouvait encore être discuté », explique Martine Métayer. Les constructions ? « Des engagements contractuels ont été pris. Nous ne pouvons pas revenir dessus. Ni sur le périmètre que nous aurions aimé plus large pour couvrir toute la partie sud du quartier exclue de la ZAC, regrette l'élue. Réinterroger la zone nécessiterait quatre ans de plus sur un projet qui a déjà beaucoup de retard. Ce n'est pas acceptable. Les habitants ont besoin que ça bouge. » Des réflexions sur la partie sud du quartier seront menées en parallèle. « C'est important de ne pas créer un quartier dans le quartier. »

CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS

Prochaine étape : retourner vers les habitants. « Ce point d'étape est important, pour leur expliquer où nous en sommes et leur présenter les prochaines échéances, souligne Annie Hervouet. Il reste encore beaucoup de choses à travailler avec eux. Une cinquantaine étaient présents aux derniers ateliers en 2019. Il va désormais falloir les remobiliser et en attirer d'autres car le projet va continuer à se construire avec les habitants et les acteurs du quartier comme le conseil citoyen, les commerçants, le centre socioculturel. » Le rendez-vous est pris jeudi 17 juin à 20h, Cité Marion-Cahour (si les conditions sanitaires le permettent) ou en visioconférence.

INFOS - reze.fr
(rubriques Actualités et Agenda)



FACILE À LIRE

Le quartier Château s'est dégradé, il va se transformer. Des logements vont être refaits. Des bâtiments vont être démolis. D'autres bâtiments seront construits. Il y aura plus de nature dans le quartier. Les habitants sont invités à une réunion le 17 juin pour leur expliquer où on en est.

PAROLE AUX ÉLUES

MARTINE MÉTAYER,
conseillère municipale en charge de l'aménagement, de l'espace public et de l'habitat et conseillère métropolitaine



« Le projet de ZAC a pris beaucoup de retard. Notre objectif : que les travaux démarrent en 2024. D'ici là, nous travaillerons avec les habitants et les acteurs du territoire sur l'aménagement de la place François-Mitterrand, les circulations, le couloir écologique. Mais aussi sur la partie sud du quartier, tout aussi importante même si elle ne fait pas partie de la ZAC. Une réflexion sera menée sur le parc des Mahaudières. »

ANNIE HERVOUET,
conseillère municipale et élue de quartier Château



Immeuble Pontchâteau : travaux en cours



La résidence Atlantique Habitations située allée de Pontchâteau a entamé sa mue. Le coup d'envoi des travaux de réhabilitation a été donné en avril. Un projet d'envergure visant à améliorer le confort, la sécurité et le cadre de vie des occupants. À terme, le

bâtiment sera recouvert d'une « enveloppe » pour améliorer son isolation et ajouter un balcon à chaque appartement. Au rez-de-chaussée, les occupants bénéficieront chacun d'un petit jardin privatif. Les halls d'entrée sont refaits et sécurisés, tout comme les sous-sols. Les 40 logements de l'immeuble sont entièrement rénovés : les portes d'entrée et fenêtres remplacées, les salles de bains, cuisines et toilettes refaites, les peintures reprises, les chauffe-bains changés. Le coût des travaux pris en charge par le bailleur s'élève à 87 642 € par logement. Les loyers seront revalorisés en moyenne de 8,43 € par mois. L'opération devrait permettre aux habitants de réaliser des économies d'énergie estimées à 25,71 € par mois par logement. Tout devrait être terminé fin décembre 2021.

« La situation du quartier s'est dégradée. Les habitants fondent beaucoup d'espoir dans le projet de ZAC. Pour d'une part, améliorer leur habitat et leur cadre de vie. Et, d'autre part, changer l'image du quartier. Demain, on doit non seulement avoir besoin mais aussi envie de venir au Château. Ce renouveau est attendu avec impatience par tous, habitants et acteurs du quartier. »



Ville-nature

Observer et prendre soin de la nature, de nous

De nombreux ateliers et outils proposés par la Maison du développement durable invitent à découvrir ce qui nous entoure et à en prendre soin.

À la faveur des confinements, nous avons renoué avec nos racines sensibles. Ici, à Rezé, le monde du vivant, végétal et animal, auquel l'humain appartient, a toute sa place.

La Maison du développement durable nous invite à le découvrir, pour mieux le protéger.



Les aurochs ont élu domicile sur les bords de la Sèvre.

Les confinements successifs ont transformé notre relation à nos espaces de vie. Ils nous ont conduits à porter notre attention sur ce qui nous entoure, et à nous rendre compte de la nécessité d'en prendre soin. Certains d'entre nous ont découvert des espaces qu'ils connaissaient peu, des plantes locales, des chants d'oiseaux passés jusque-là inaperçus. D'autres ont redécouvert des coins de la ville un peu oubliés. D'autres encore se sont mis à jardiner et à rêver de potagers. Plus que jamais, les parcs et jardins, les bords de la Sèvre, de la Jaguère et de la Loire ont été parcourus, devenant de véritables lieux de centralité.

La Maison du développement durable



FACILE À LIRE

La Maison du développement durable propose des animations pour observer la nature et la protéger. Elle organise un concours photos jusqu'au 19 juin.

souhaite accompagner ces dynamiques, en proposant de nombreux ateliers et outils, accessibles au plus grand nombre. Rouverte depuis le 1^{er} juin, elle accueillera trois nouvelles expositions jusqu'au 7 juillet puis développera pendant tout l'été l'ensemble de ses activités en extérieur.

DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR GRATUITES

En juin et juillet, la Maison du développement durable organisera des activités en extérieur gratuites (sur inscription) : balades, ateliers, expositions. Il sera ainsi possible de découvrir les patrimoines des bords de Sèvre à vélo, de voir et écouter la nature au cours d'une balade, d'aller observer les coccinelles ou les papillons, d'apprendre à réaliser des croquis de mésanges, moineaux, tourterelles ou pinsons. À partir du 7 juillet, elle investira le parc Paul-Allain, et ceci pendant tout l'été. Avec des animations gratuites les mercredis 7 juillet, 11, 18 et 25 août (à partir de végétal : création d'encres, d'attrape-rêves, de tags...). Pour les plus jeunes : le

spectacle *Petite graine* vendredi 9 juillet à l'occasion des festivités de l'été (lire aussi page 8). Le parc de la Morinière accueillera du 8 juillet au 8 août une exposition-photos en plein air. Sur les clichés tirés en grand format : une quinzaine d'espèces de papillons présentes en Bretagne.

DES OUTILS POUR DÉVELOPPER SON SENS DE L'OBSERVATION

Afin d'aiguiser l'observation, la Maison du développement durable prête aux habitants ses 15 boîtes loupes pour voir de près le monde de l'infiniment petit. Mais aussi ses malles pédagogiques. Elles regorgent de jeux, d'expériences ou activités à réaliser, d'albums, de vidéos, pour apprendre en s'amusant. À disposition également : un sac à dos avec tout le nécessaire pour observer le monde vivant (jumelles, loupe, boussole...).

PRENDRE SOIN DU MONDE QUI NOUS ENTOURE

La Maison du développement durable s'engage depuis plusieurs années dans le ramassage collectif de déchets. En juin, il sera possible de participer à l'opération

Un arbre à vœux pour le monde d'après

La crise sanitaire bouleverse notre vie depuis plus d'un an. Pour beaucoup, elle a aussi donné envie de changer son quotidien et, plus largement, le monde qui nous entoure. C'est votre cas ? À quoi aspirez-vous demain ?

Que souhaiteriez-vous pour votre ville dans ce « monde d'après » ? Du 15 juin au 30 juillet, le séquoia de la place du 8-Mai se transformera en arbre à vœux pour recueillir vos souhaits.



Le séquoia de la place du 8-Mai

Le séquoia de la place du 8-Mai a réussi à se frayer un chemin sur une dalle de bitume. Isolé, il a su prendre place dans un espace de centralité urbaine où la végétation était, a priori, impossible. Par sa présence même, il défie les aménagements et nous interpelle sur la centralité de la nature dans la ville. Peu majestueux dans sa forme, il est bien digne d'admiration pour sa persévérance à vivre et à résister aux aléas. Il représente à lui seul l'incroyable force du vivant.

PAROLE À L'ÉLUE

CLAIRE GUIU,
adjointe au maire
en charge de
l'aménagement,
des paysages
et de l'écologie



« La municipalité défend le principe de « ville-nature », qui pose de nouvelles relations entre ville et nature. Les trames vertes et bleues vont constituer la matrice de l'aménagement urbain de Rezé, nos espaces verts vont devenir de véritables espaces publics et de centralité. Les mondes végétal et animal seront pleinement intégrés à la fabrique urbaine. »



CHÂTEAU

Une microcrèche pour favoriser l'inclusion

Ouverte depuis mai, la microcrèche de la Trocardière réserve trois de ses dix places à des enfants en situation de handicap.

La microcrèche de la Trocardière est la troisième créée par Jérémie Batsalle, la seconde à Rezé après Les Pieds dans l'eau. Après avoir travaillé durant quinze années auprès d'enfants polyhandicapés sévères, il a acquis la conviction qu'inclure le vivre ensemble aux tout-petits était une chance pour eux. Les crèches de sa société Accueil et éveil des jeunes enfants (AEJE) ont toutes le même fonctionnement : une jauge limitée à dix places, dont trois réservées à des enfants porteurs d'un handicap quel qu'il soit. « On leur donne une place comme les autres dans une crèche comme les autres », résume-t-il. Répondant à de forts besoins pour les parents d'enfants handicapés, cette solution d'inclusion



Jérémie Batsalle et son équipe accueillent des enfants en situation de handicap dans la nouvelle microcrèche de la Trocardière.

est bénéfique à tous. « On le vit depuis dix ans, c'est magique de voir comment les enfants s'adaptent au handicap et apprennent à prendre soin de l'autre », s'enthousiasme Jérémie Batsalle. Le directeur d'AEJE a trouvé sur le secteur de la Trocardière une maison de 135 m² avec jardin qu'il a transformée en un espace

très cocooning. Il a effectué lui-même l'essentiel des travaux afin que la structure, conventionnée avec la Caisse d'allocations familiales (Caf), puisse pratiquer « des tarifs abordables dans l'objectif de développer une politique de mixité sociale ».

INFOS – 07 83 24 76 64, aeje.fr



LA HOUSSAIS

Méli Mélo se réinvente

Frappé par la crise sanitaire, Méli Mélo, l'atelier traiteur végétarien de l'association Oser-Forêt Vivante, a renoué avec l'activité grâce à la vente à emporter.



L'atelier traiteur végétarien s'est lancé dans la vente à emporter.

Spécialisé dans les prestations traiteurs et la vente ambulante sur les festivals, l'atelier Méli Mélo a vu son activité chuter depuis l'apparition de la Covid-19. Ses salariés en parcours d'insertion ont d'abord été déployés sur d'autres chantiers d'Oser-Forêt Vivante. Mais leur cuisine leur manquait. Une activité de vente à emporter, lancée à l'automne dernier, a permis une reprise progressive d'activité. Méli Mélo propose chaque semaine un menu végétarien autour de la cuisine du monde. « On sollicite les salariés, ils réfléchissent ensemble, font des tests », explique Sara Lelaure, une des deux encadrantes de l'atelier. Grâce à la diversité au sein de

l'équipe, les clients voyagent en saveurs en Afghanistan, au Mali, en Bretagne, en Tchétchénie, en Roumanie... Et ils sont de plus en plus nombreux, autour de 90 chaque semaine, à venir chercher leur repas à l'atelier. Les salariés en insertion les accueillent et peuvent ainsi travailler la relation client en vue de la reprise attendue des activités tournées vers l'extérieur. Cette vente à emporter en proximité, née de la crise sanitaire, sera pérennisée demain. « Elle nous a recentrés sur le local, une clientèle qui ne vient pas par hasard et partage nos valeurs », apprécie Sara Lelaure.

INFOS – Page Facebook d'Oser-Forêt Vivante



LA HOUSSAIS

Les Ateliers du Landas montent en compétence

Les salariés en situation de handicap de l'Esat des Ateliers du Landas produisent en série des masques à usage unique. Par ailleurs, l'activité restauration se développe avec un nouveau partenariat.

Dans trois salles de l'Esat (établissement et service d'aide par le travail) du Landas, la concentration règne. Environ 60 salariés en situation de handicap vérifient l'élasticité et la conformité des masques produits par les deux machines acquises en mars par leur établissement. Ils conditionnent ensuite ces masques à usage unique dans des boîtes de 50. Une activité qui rencontre un franc succès. Les

Ateliers du Landas en produisaient début mai près de 30 000 par jour ! « Nous avons été surpris par l'ampleur des commandes. Les travailleurs en sont fiers, c'est très valorisant », confie Anna Kondombo, la responsable de l'Esat. Cette activité vient compenser une baisse de la sous-traitance liée à la crise. « L'objectif est de faire évoluer notre activité sur la production de masques chirurgicaux. Obtenir une certification, des normes ISO, signera pour nous une montée en compétence, avec une organisation en mode industriel », explique Anna Kondombo.



Près de 30 000 masques par jour sont produits aux Ateliers du Landas.

ET DU CÔTÉ DES CUISINES...

L'activité restauration se développe également. À côté du portage de repas pour le centre communal d'action sociale (CCAS), le Landas a décroché un nouveau marché : la Cité de formation Marion-Cahour, située au pied du Corbusier. Un partenariat a été scellé avec Poivre & Sel, filiale de la société de restauration collective angevine Restoria, pour monter une structure intermédiaire. Les équipes de l'Esat et de Poivre & Sel prépareront ensemble des repas pour les étudiants et pour une activité de portage. Entourés par des professionnels, les salariés des Ateliers du Landas devraient gagner en autonomie, avec l'objectif de rejoindre durablement le milieu ordinaire.

TRENTEMOULT-LES ISLES - REZÉ-HÔTEL DE VILLE



De l'égalité entre les femmes et les hommes

Le groupe Parole de femmes du centre socioculturel Loire-et-Seil propose, tout au long de l'année, des rencontres pour sensibiliser, informer et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les prochains rendez-vous : samedi 12 juin (10h, Maison des Isles), une conférence de Célia Ferrer, designer sociale spécialiste des questions de genre, « Quelle place pour les femmes dans les villes ? » ; vendredi 18 juin (20h30, cinéma

Saint-Paul, sur inscription), la projection du documentaire *Les Fleurs du bitume*, en présence de l'une des réalisatrices du film, qui dresse le portrait de trois Tunisiennes luttant pour la liberté des femmes dans leurs pays ; samedi 19 juin (10h30, Maison des Isles),

une action en extérieur autour des femmes dans l'histoire et dans les rues organisées en partenariat avec le collectif rEGALons-nous !

INFOS – 02 40 84 45 50, csclouretseil.overblog.com

SORTIR À REZÉ

JUIN-JUIL.-AOÛT 2021



♥ NOTRE COUP DE CŒUR

Transfert : 4^e saison en arts

Laboratoire artistique planté au milieu d'une friche urbaine, Transfert ouvre ses portes au public, du 3 juillet au 26 septembre, pour sa 4^e saison estivale. Et si vous veniez flâner, en famille ou entre amis, dans ce village utopique ?

Prenez date ! La 4^e saison de Transfert démarrera le 3 juillet. Avec chaque semaine des rendez-vous réguliers : de la musique live (concerts et scènes ouvertes) le jeudi, des apéros DJ le vendredi, des cartes blanches à un artiste ou un collectif le samedi, et des marchés, des animations ludiques et des spectacles le dimanche. Vous devriez trouver votre bonheur parmi ces propositions. Vous pourrez également faire connaissance avec le Veilleur, habitant-animateur-concierge décalé qui séjournera sur le site durant tout l'été, ou rencontrer Labotanique, un duo de musiciens qui s'installe dans le Remorqueur pour mener des expérimentations sonores et végétales. Vous vivrez ainsi au rythme des spectacles, découvrirez des

fresques, installations et œuvres réalisées par des artistes, des habitants, des usagers. Vous, respirerez profondément dans les jardins-tests, nouvel espace vert sur le site. Et, si vous le souhaitez, vous pourrez aussi questionner les enjeux et les problématiques liés à la construction du futur quartier. Parce que Transfert est avant tout un projet rezéen et que l'appropriation est au cœur de cette 4^e édition, cette nouvelle saison est la vôtre ! Profitez-en !

Du 3 juillet au 29 août, jeudi de 17h à minuit, vendredi et samedi de 17h à 2h et dimanche de 15h à 22h. Du 3 au 26 septembre, vendredi de 17h à minuit, samedi de 17h à 2h et dimanche de 15h à 22h. Rue de l'Abbé-Grégoire. Entrée libre. Rens. 02 40 35 28 44, transfert.co

Les événements annoncés ici sont susceptibles de modifications ou de l'évolution de la crise sanitaire.

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 7 JUILLET
ATTENTION, VOUS MARCHEZ SUR UN SOL VIVANT !
Sans vie sous terre, pas de vie sur terre ! Dans l'humus ou

le compost, la faune assure le recyclage de la matière organique. Des paradis pour leurs habitants.
Maison du développement durable – Entrée libre

JUSQU'AU 7 JUILLET
LES RÉGATES À TRENTEMOUT : UNE LONGUE HISTOIRE

Documents d'archives, photos anciennes et récentes, textes pour découvrir ou redécouvrir les régates de Trememout datant du 19^e siècle.
Maison du développement durable – Entrée libre

JUSQU'AU 7 NOVEMBRE
LE VERRE DANS TOUS SES ÉCLATS
Découvrez la richesse du patrimoine verrier de l'ouest de la France à travers une centaine d'objets issus des fouilles menées depuis la fin du 19^e siècle.

Le Chronographe
Tarifs : de 1,50€ à 3€. Gratuit pour les moins de 18 ans

« BABY » MUSIQUE

SAMEDI 19 JUIN À 10H30 ET 11H
ATELIERS SENSORIELS
Dialoguez avec votre bébé à travers la

musique et le chant. Avec deux ateliers : pour les mamans et leur bébé jusqu'à six mois (10h30) et pour les femmes enceintes dès le 5^e mois (11h).

La Balinière
Gratuit. Sur inscription

SPORTS

SAMEDI 21 AOÛT ET DIMANCHE 22 AOÛT
INTERNATIONAL REZÉ FOOTBALL
Tournoi réservé à la catégorie U17 (moins de 17 ans). Lire en page 4.
Stade Léo-Lagrange
Gratuit

SPORTS

HAND, VOLLEY ET BASKET DANS LES QUARTIERS

Avis aux jeunes sportifs ! Que vous soyez amateurs de hand, volley ou basket, vous allez pouvoir retrouver les terrains en juin et juillet. Trois tournois sont au calendrier. D'abord le traditionnel Handball'toi, le 13 juin. Le tournoi de l'ASBR Handball en est à sa 20^e édition ! Il réunira, comme à chaque fois, des jeunes âgés de 8 à 16 ans, filles et garçons. Puis, deux petits nouveaux. Un tournoi de volley sur herbe concocté par le Nantes Rezé Métropole Volley les 19 et 20 juin. Jeunes et moins jeunes peuvent y participer. Et un tournoi de basket 3x3, le 4 juillet. À l'initiative : le Rezé Basket 44. La compétition est ouverte aux 10-15 ans, filles et garçons.

Handball'toi : dimanche 13 juin de 8h30 à 16h.
Place Odette-Robert. Gratuit. Sur inscription. Rens. 07 84 29 30 72, hachelafjonh@gmail.com, asbreze-handball.com/handballtoi
Green volley : samedi 19 et dimanche 20 juin de 9h à 19h30.
Stade de la Trocardière. Tarifs : de 15€ à 24€. Sur inscription. Rens. 06 63 48 87 13, page Facebook (@nrm_volley)
Tournoi de 3x3 : dimanche 4 juillet de 13h30 à 17h30. Plateau extérieur Evelynne-Créteil. Gratuit. Sur inscription. Rens. 07 62 36 06 94, alexy.frigot.rb44@gmail.com, rezebasket.fr

LOISIRS

DIMANCHE 13 JUIN DE 8H À 18H
GRANDS MARCHÉS DU MIN
Brocante, antiquités, objets de collection, art contemporain, vide-dressing.
MIN – Entrée libre

VENDEDI 18 JUIN À 14H
ENTRAIDE CRÉATIVE DU VENDREDIY
Partagez vos astuces autour des loisirs créatifs.

Réservé aux adultes.
Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

SAMEDI 19 JUIN DE 10H À 12H30
QUARTIER PROPRE À LA BLORDIÈRE
Participez à une grande opération de ramassage des déchets. Apportez votre paire de gants !
Rendez-vous à la Maison du Jaunais (rue François-Bonamy)
Gratuit. Sur inscription



Mise au jour des quais du port de Ratiatum par l'université de Nantes et l'Inrap sur le site de Saint-Lupien, 2014.

ARCHÉOLOGIE

SOUS REZÉ, RATIATUM

Sous l'ancien bourg de Rezé se trouve une ville romaine : Ratiatum. Sa fondation est intervenue quelques décennies après la conquête des Gaules. Rues, habitations, port, boutiques et entrepôts ont été mis au jour, au gré des fouilles préventives menées par les archéologues. Petit à petit, le gigantesque puzzle se reconstitue. Le Chronographe vous propose de revivre en photos l'histoire des découvertes archéologiques de 1980 à nos jours, à travers un parcours dans les rues de Rezé.
De juin à septembre. Autour de l'hôtel de ville et du Chronographe. Gratuit.
Rens. 02 52 10 83 20, lechronographe.fr

PATRIMOINE

LA MAISON RADIEUSE VUE DE L'INTÉRIEUR



Le village vertical conçu par l'architecte Le Corbusier se visitera tout l'été. Excepté le toit-terrasse, inaccessible en raison de travaux, que l'on pourra néanmoins découvrir à travers une exposition dans l'appartement 603. Plus de créneaux de visite seront proposés pour s'adapter aux contraintes sanitaires.
En juin : le mercredi à 16h et le samedi à 11h. En juillet et en août : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 11h, 14h et 16h et le samedi à 11h. Boulevard Le Corbusier. Tarifs : de 3,50€ à 5€, gratuit pour les moins de 12 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA. Sur réservation : 02 40 84 43 60.

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUIN DE 13H À 17H
LE RÉZEAU 4
Conférences en ligne, « Cin'échanges » pour débattre des adaptations de films en jeux vidéo, jeux en ligne, jeux de plateau et jeux de rôle : le Social Gamers Club vous propose de rézeauter pendant deux jours.
Bâtiment Touraine et médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

SAMEDI 3 JUILLET À 9H
CONCOURS DE PALETS LIGÉRIENS
Par équipe de deux, mesurez-vous aux autres dans quatre disciplines : le palet laiton sur plomb à 2,80 m, le palet fonte sur plomb à 3,80 m, le palet sur bois à 5 m et le palet sur terre à 10 m.
Stade de la Robinière
Tarif : 16€. Sur inscription

DU 7 AU 16 JUILLET
ATELIERS BÔZARTS
Stages à la demi-journée ou à la semaine (cinq demi-journées) pour enfants, ados et adultes animés par les huit artistes et artisans du Trois8. Au programme : email, sérigraphie, dessin de manga, reliure, bricolage artistique, création textile, couture, expérimentations en dessin-peinture et modelage.
Trois8 – Tarifs : de 25€ à 150€.
Sur inscription

ÉVÈNEMENT

SAMEDI 12 JUIN DE 16H À 21H
NUIT DU HANDICAP
Changez de regard sur le handicap ! Venez cinq minutes ou cinq heures rencontrer des associations et personnes en situation de handicap, dans un esprit festif.
Place du Bouffay (Nantes)
Entrée libre

Retrouvez également les grands rendez-vous de l'été en pages 8 et 9.



Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

Retrouvez les tribunes des groupes sur reze.fr

Groupes de la majorité

REZÉ CITOYENNE

Informer, écouter, dialoguer

Notre volonté de faire du dialogue citoyen le fil conducteur de nos actions est plus que jamais d'actualité. Nous nous attachons à communiquer en transparence et privilégier l'écoute des habitants. Nous n'avons eu de cesse de maintenir ce dialogue malgré le contexte sanitaire qui nous a privés d'échanges en direct. Pour rester en contact, nous avons expérimenté de nouvelles façons de dialoguer et sommes restés au plus près des préoccupations des Rezéens. Le conseil municipal est relayé et traduit en langue des signes en direct sur le site internet de la Ville, et des réunions publiques ont été initiées en visio. Il nous tardait d'échanger en direct avec les Rezéens. Dès que les conditions sanitaires l'ont permis, nous sommes partis à la rencontre des habitants, notamment des plus isolés, avec notre bus citoyen dans les quartiers pour rendre compte des premiers mois de mandat. Nous avons remis en place les permanences de quartier. Nous avons questionné les habitants sur les sujets qui leur tiennent à cœur. Ils feront l'objet d'ateliers de quartier dans les prochaines instances de dialogue citoyen. En juin, nous revenons dans les quartiers avec des réunions publiques où seront présentées les actualités de proximité et les initiatives citoyennes ou associatives. Nous avons entendu vos préoccupations, et en premier lieu celle d'une ville apaisée. Une conférence citoyenne sur le cadre de vie et la tranquillité publique débutera en septembre. Pour l'alimenter, nous avons souhaité vous donner la parole à travers des questionnaires en ligne, des entretiens en groupe et avec des acteurs de la ville. Nous avons également engagé une grande concertation sur la refonte de notre projet éducatif de ville sur le parcours de l'enfant de la naissance à l'âge adulte avec tous les acteurs concernés. Parents, enfants et jeunes sont invités à faire part de leurs besoins pour grandir et vivre ensemble à Rezé.

contact@rezecitoyenne.fr – rezecitoyenne.fr

REZÉ À GAUCHE TOUTE !

Transfert CHU : le projet prend l'eau, achevons de le couler !

Tout interroge. Le coût : un milliard. L'implantation : en zone inondable. La surface : 10 hectares (50 actuellement). Les suppressions de lits (231 sur 1 600) et de postes (396). Le renforcement du tramway pour l'accès, alors que des solutions moins coûteuses existent : voir notre « Cahier d'acteurs Tramway » sur rezeagauchetoute.fr. L'ambulance, qui atteindrait deux tiers des séjours. La complexité des pathologies et des prises en charge cadre mal avec cette « gestion en flux ».

L'hôpital a surtout besoin de personnels et de lits. Les soignants alertent sur la dégradation des conditions de travail et des soins apportés. La pandémie a accentué le risque de « perte de chance » des malades, qui renoncent à se soigner. Les équipes sont épuisées, les arrêts de travail ont doublé en dix ans, cent lits sont fermés faute de personnel disponible...

Le doute s'installe. La maire de Nantes réclame désormais le maintien des lits, Saint-Herblain veut conserver des activités de soins à Laënnec, la Consultation citoyenne de Nantes pour l'après-Covid 19 dénonce ce projet... La métropole se veut « attractive » mais prévoit un CHU sous-calibré, avec une population qui croît et vieillit. Pour ceux qui vivent après la première couronne ou les plus vulnérables, l'accès au CHU sera un calvaire.

Non aux opérations de prestige, non à une gestion comptable de la santé ! L'offre de soins doit répondre aux besoins de toute la population, dans ses volets préventifs, médicaux et sociaux. Participons au débat « Hôpital et santé », les 1^{er} et 8 juin : stop-transfert-chu-nantes.fr

contact@rezeagauchetoute.fr
rezeagauchetoute.fr

Groupes des minorités

BIEN VIVRE À REZÉ

Moneko ?

Dans bien des communes, une monnaie locale complémentaire et citoyenne vise à renforcer l'économie du lieu. Elle est destinée à soutenir les commerces et services de proximité.

Nous, citoyen-ne-s, nous oublions le rôle de la monnaie qui est de mesurer les échanges afin de partager des biens et services, équitablement.

La monnaie, qu'elle soit européenne ou locale, scripturale ou papier, n'a que la valeur qu'on lui prête. Le comprenant, une poignée d'acteurs locaux, dont quelques membres de « Bien vivre à Rezé », ont lancé le Retz'1 en 2013. C'était une idée écolo qui s'est développée sur Bouguenais, un échange exclusif en billets mais avec une gestion lourde pour quelques acteurs et bénévoles, peu entraînée par les collectivités territoriales.

Le Retz'1 rebondit en fusionnant avec la SoNantes pour devenir la monnaie locale Moneko, « ma monnaie écocitoyenne » départementale.

Enfin, c'est à nous d'en faire une monnaie écoresponsable qui garde les échanges au plus près de chacun-e. Elle aura alors capacité à protéger les emplois et localiser les échanges, renforcera nos liens avec les commerçants, les professionnels de santé ou certains services publics. En devenant Moneko la monnaie locale s'est affranchie des contraintes qui pesaient sur le Retz'1 puisqu'elle devient un porte-monnaie électronique avec une application smartphone tout en conservant des coupons papier. C'est aujourd'hui ce que nous voulions partager. Moneko est une idée écologique et citoyenne qui permet de s'affirmer au local avant de compléter nos besoins dans le global avec l'euro. Pour organiser une réunion d'information à Rezé, n'hésitez pas à écrire à francois.nicolas@mairie-reze.fr.

François (avec Axel, Maud et William) pour Bien Vivre à Rezé
Europe Écologie – Les Verts
bienvivreaeze.home.blog

GRUPE PROGRESSISTE

Quelle ville pour demain ?

À bien des égards Rezé a changé. De la ville semi-urbaine après-guerre, la ville, qui se revendiquait de banlieue il y a trente ans, est devenue partie intégrante d'un cœur d'agglomération en mutation. L'habitat, longtemps pavillonnaire a accueilli les premiers immeubles collectifs dans les années cinquante. Si le confort des logements s'est grandement amélioré, les attentes en matière de cadre de vie, de services publics, de services de santé, de commerces, sont grandes. L'offre de logements doit également s'adapter : répondre à une forte demande, de basse consommation énergétique, concevoir de nouvelles formes d'habitat (participatifs, évolutifs)... Elle doit enfin s'adapter à des terrains plus petits. Les formes de la ville changent.

Les enjeux sont donc importants dans une ville dont la densité urbaine est double de sa voisine du Nord-Loire, Saint-Herblain. C'est ce qui a conduit la précédente équipe municipale à

privilégier l'urbanisation en ZAC, outils publics métropolitains permettant de maîtriser l'emballement du coût foncier des logements et de répondre à nos obligations légales en matière de logement social. Ainsi, deux ZAC devraient permettre de prendre corps au concept de « ville nature » que ce soit sur la ZAC des îles où l'enjeu est de restituer un paysage dévasté, ou au Vert-Praud où l'habitat devra s'intégrer à un paysage existant. C'est à ces exigences que la nouvelle municipalité est confrontée et nous ne doutons pas que les réponses architecturales puissent être à la hauteur de l'ambition. Nous souhaitons que les orientations annoncées par la municipalité soient bien en cohérence avec les engagements pris avec la métropole en matière d'urbanisme et de logements.

Groupe progressiste
Yann Vince, Yves Mosser

REZÉ VILLE DE PROJETS

Le déconfinement progressif est en chemin

La vaccination dans notre pays s'organise, les délais sont tenus et nous nous en félicitons. Cela montre qu'un pays comme le nôtre peut surmonter une catastrophe mondiale. C'est sans aucun doute l'effort de chacun et l'unité de notre nation qui nous ont permis d'arriver à ce résultat.

Mais il ne faut pas relâcher nos efforts. Les soignants ont tenu une part importante dans tous les dispositifs sanitaires et nous les en remercions grandement.

L'Éducation nationale et tous les enseignants ont eux aussi par leur sens des responsabilités permis à nos enfants de continuer l'école et de ne pas sombrer dans l'inactivité si destructurante pour nos jeunes. Les journées rythmées entre cours avec leur professeur(e)s, les activités extrascolaires (cantines, périscolaires, études...) sont tellement importantes pour nos enfants. C'est une organisation collective nécessaire afin que tout le monde puisse mettre sa pierre à l'édifice.

Entre couvre-feu, réouvertures, télétravail, il nous faut continuer à maintenir ce niveau d'exigence pour que bientôt cet épisode ne soit qu'un souvenir. Et il nous faut encore maintenir de la distanciation sociale pendant quelques mois le temps que toute la population soit mise à l'abri par la vaccination généralisée.

Pour rappel, le centre de vaccination de la Trocardière est ouvert. Les professionnels de santé mobilisés par le Sdis vaccinent et pilotent ce centre. Nous remercions les agents des services de la Ville qui se sont portés volontaires auprès des professionnels de santé.

Merci pour votre attention. Nous travaillons dans l'état d'esprit d'une minorité constructive et sommes à votre écoute.

Prenez soin de vous !

Sophia Bennani, Laurent Le Forestier, Yannick Louarn

Fortes chaleurs : ne restez pas isolés

Pour soutenir les personnes âgées ou en situation de handicap lors de fortes chaleurs, la Ville tient à jour un registre. En cas d'alerte canicule, les personnes inscrites sont contactées par téléphone pour vérifier que tout va bien. Sont particulièrement visés : les habitants en perte d'autonomie, ne pouvant pas ou peu solliciter leur entourage ou des professionnels, vivant dans des logements mal isolés. L'inscription sur le registre est volontaire et facultative. Un formulaire est disponible à l'accueil de la mairie, au Clic (12, rue des Déportés) et sur reze.fr (rubrique Pratique / Seniors / Rester à domicile).

INFOS – 02 51 82 58 10

Signaler et prévenir la présence du moustique-tigre

Ce moustique, potentiel transmetteur de maladies virales, est de plus en plus présent sur le territoire métropolitain. Des gestes simples (élimination des eaux stagnantes dans les soucoupes, entretien des jardins...) peuvent en limiter sa propagation. La lutte contre ce moustique repose également sur les signalements qui peuvent être faits par les citoyens.

INFOS – reze.fr, pays-de-la-loire.ars.sante.fr

Arbres à risque aux abords des voies ferrées

SNCF Réseau encourage les propriétaires et particuliers à entretenir régulièrement les arbres sur leur terrain situé aux abords des voies ferrées. La maîtrise de la végétation est indispensable et obligatoire pour assurer la sécurité des circulations et la régularité des trains. À défaut, la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée. Afin que ces travaux soient réalisés dans des conditions de sécurité ferroviaire optimales, il est indispensable de se faire connaître auprès des services de SNCF Réseau, le plus en amont possible, par l'adresse courriel de contact : maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DU 18 MARS AU 20 AVRIL 2021 : Marcia Toa ; Auguste Allonville ; Pharel David ; Solweig Grandpré ; Noé Parmentier ; Léandre Magueur ; Ismaël Badouh ; Zacharie Gauthier-Placet-Nicolet ; Isra Fredj ; Tasnime Asfi ; Ahmed Mechta ; Ambre Retureau ; Ismaël Bihoré ; Céleste Charles Landais ; Zoé Morin ; Leysson Foucard ; Valentine Bonavita ; Adèle Cassard ; Neliyah Nadjime ; Louise Michel ;

Félycia Landry ; Axel Neveu ; Selma Guellec ; Nathan Boju ; Capucine Tison Ellisseche ; Milo Lavergne ; Camélia Bourich ; Margot Perriat ; Albane Poupard ; Velela Poaty Loemba.

MARIAGES

DU 3 AVRIL AU 29 AVRIL 2021 : Mojtaba Mohammadi et Roxane Marchand.

DÉCÈS

DU 21 MARS AU 27 AVRIL 2021 : Pierrette Leray née Lacire, 64 ans ; Adèle Guillet née Morin, 97 ans ; Jean-Pierre

Coup de pouce pour les enfants

Si vous n'avez pas le budget nécessaire pour inscrire votre enfant dans une association sportive ou culturelle à la rentrée, la Ville peut prendre en charge la moitié de la cotisation annuelle. Cette aide est accordée sous conditions de ressources (quotients familiaux 1 et 2) pour les Rezéens âgés de 0 à 18 ans.

INFOS – 02 40 84 45 41, reze.fr (rubrique Pratique / Aides sociales)

Don du sang L'Association pour le don du sang à Rezé organise une collecte vendredi 25 juin de 16h30 à 19h30 et samedi 26 juin de 8h30 à 12h30, au gymnase Andrée-Perrichon, rue des Hucasseries.

Emploi : coup de pouce pour les jeunes

Les jeunes éloignés de l'emploi peuvent être aidés dans leur insertion professionnelle grâce au contrat initiative emploi (CIE), un contrat en CDI ou CDD (6 mois renouvelables jusqu'à 24 mois) de 20 h/semaine minimum. À la clé : un accompagnement en entreprise, le développement de compétences et un accès facilité à la formation. Sont concernés : les moins de 26 ans ou travailleurs handicapés de moins de 31 ans. L'employeur reçoit, quant à lui, une aide équivalente à 47% du Smic.

INFOS – Pôle emploi : auprès de votre conseiller référent (pour les demandeurs d'emploi) et au 39 95 (pour les employeurs) ; Mission locale : 02 51 70 26 93

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

Jusqu'au 26 juin, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le service statistique ministériel de la Sécurité intérieure, réalise une enquête sur le cadre de vie et la sécurité (à ne pas confondre avec l'enquête sur le cadre de vie organisée par la Ville en amont de la conférence citoyenne – voir p.12). Cette enquête, à caractère obligatoire, vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité, et notamment les faits de délinquance dont les ménages ont pu être victimes. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles. Les ménages rezéens concernés seront sollicités par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle.

INFOS – insee.fr

Chevrier, 77 ans ; Michel Thébaud, 88 ans ; Marie Abrioux née Butteau, 85 ans ; Marie Lavergne née Tenet, 86 ans ; Michel Boivineau, 73 ans ; Alain Beneteau, 67 ans ; René Bellini, 85 ans ; Louise Clavier née Priou, 96 ans ; Simone Samson née Borré, 81 ans ; Jean Renaud, 92 ans ; Marion Parpirolles, 34 ans ; Robert Ceuneau, 91 ans ; Maurice Richard, 87 ans ; Raoul Roux, 84 ans ; Eugène Rabiller, 91 ans ; Jean Jolivet, 96 ans ; Marcel Yon, 92 ans ; Joël Certain, 83 ans ; Robert Briand,

85 ans ; Monnick Moëssard née Oliviero, 90 ans ; René Doucet, 72 ans ; Véronique Leroux née Bouchaud, 95 ans ; Robert Auger-Guillot, 89 ans ; Monique Goueffic née Delaleu, 90 ans ; Yvette Trillard née Hubert, 89 ans ; Antoine Le Roc'h, 92 ans ; Jeannine Menevault née Vray, 92 ans ; Yves Nahérou, 71 ans ; Joseph Goudissard, 99 ans ; Joël David, 72 ans ; Roger Moreno, 83 ans ; Renée Mary née Le Dain, 95 ans ; Agnès Pedrono née Boulo, 96 ans ; Charlette Villeneuve née Doiteau, 92 ans.



Obsèques

Marbrerie

Prévoyance

Fleurs

LE CHOIX FUNÉRAIRE

Pompes Funèbres ATLANTIC

Ets Guérin

Tous services et articles funéraires

Marbrerie - Prévoyance

Chambre funéraire de votre choix

7 place Jean-Baptiste Daviais

44400 REZÉ

(En face de l'Hôtel de Ville)

Tél. 02 40 75 04 31

VOTRE ÉCOUTE
 7j/7
 24h/24

CONSTRUIRE

ENTREtenir

GÉRER

LOGER

VENDRE

AGENCE SUD LOIRE

13 Allée de Touraine

44400 Rezé

Service Ecoute Locataire

0 228 240 240

www.nantaise-habitations.fr



La Nantaise d'Habitations

Groupe ActionLogement



Pour faire le plein d'activités à la rentrée, j'actualise

MON QUOTIENT FAMILIAL

Adressez votre demande par courriel à accueil@mairie-reze.fr ou à l'accueil de la mairie



+ d'infos

reze.fr/obtenir-une-attestation-de-quotient-familial

reze.fr

UNE BANQUE QUI
APPARTIENT À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.



ÉPARGNE, CRÉDITS, ASSURANCES,
TÉLÉPHONIE MOBILE, ...
GAGNEZ À COMPARER !

VOS CAISSES DE CRÉDIT MUTUEL À REZÉ

Saint-Paul de Rezé
18 rue Artistide Briand

02 51 88 67 57
appel local non surtaxé

Rezé Saint-Pierre
10 avenue De Lattre de Tassigny

02 51 88 67 59
appel local non surtaxé

Crédit Mutuel

CRCM LAOO Siren 870 800 200 RCS Nantes. 10, rue de Rieux, CS 14003, 44040 Nantes Cedex 1

VENTE • LOCATION • GESTION • NEUF

Orpi

N°1 en France,
à vos côtés depuis 15 ans
à Rezé.



**Estimation
offerte**
sous 48 heures

13 avenue de la 4^{ème} République
44400 Rezé

02 51 83 09 09

foncierementvotre@orpi.com

edenéa

RÉSIDENCE SENIORS À REZÉ



Visite de
la résidence
les 4, 18
et 25 juin

**LOCATION
T2 et T3
avec terrasse**

LOGEMENTS ÉQUIPÉS,
MEUBLÉS ET ADAPTÉS

0 820 12 10 12

Service 0,12 € / appel
+ prix appel*

*Gratuit depuis une box ou un forfait mobile
nexity.fr/edenea

Visite uniquement **sur rendez-vous**

Les visites se font dans le respect des gestes barrières et le port du masque est obligatoire !

10 RUE DES NAUDIÈRES 44400 REZÉ - TÉL : 06 19 67 69 06

Création : dps - NEXITY EDENÉA - SA par action simplifiée à associé unique - Siret : 793 759 614 - Capital social : 37 000 €. Document et photos non contractuels. Crédit photos : AdobeStock, Mai 2021.